



OACA/DCTA/DN

PERSONNEL NAVIGANT TECHNIQUE [PNT]

FICHE N° 18
PNT / 10

DEMANDE DE PROROGATION

- De la qualification d'instructeur de qualification de type avion/ hélicoptère (TRI)
- De l'autorisation d'instructeur sur entraîneur de vol synthétique avion / hélicoptère (SFI)
- De l'autorisation d'examineur de qualification de type avion/ hélicoptère (TRE)
- De l'autorisation d'examineur sur entraîneur de vol synthétique avion / hélicoptère (SFE)

Page 1 / 1

Je soussigné ;

Nom : Prénom :(TEL :.....),

ai-je l'honneur de vous demander de bien vouloir me délivrer le(s) titre(s), ci-dessus, mentionné(s) [*Mettre une croix dans la (les) case(s) correspondante(s)*]. Les pièces jointes à ma demande sont les suivantes :

PROROGATION TRE/SFE	PROROGATION TRI/SFI
1. La licence du candidat portant les qualifications appropriées en cours de validité ; 2. Le formulaire d'épreuve pratique d'examineur signé par l'examineur désigné par le jury des examens ; 3. Une attestation délivrée par l'organisme employeur justifiant que le postulant remplit les conditions requises ; 4. Le reçu de paiement des redevances aéronautiques : (15 DT).	1. La licence du candidat portant les qualifications appropriées en cours de validité ; 2. Document justifiant l'expérience de l'instruction dispensée par l'intéressé au cours des 12 derniers mois précédant la date d'expiration de la qualification de type avion et/ou de la qualification d'instructeur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une séance de simulateur de vol d'au moins trois heures ; Ou <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un exercice en vol d'au moins une heure comprenant 2 décollages et 2 atterrissages. Si non <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une attestation justifiant que l'intéressé ait suivi une formation homologuée de recyclage d'instructeur de vol avion. 3. Le carnet de vol arrêté et visé par l'organisme employeur ; 4. Une attestation de réussite du contrôle de compétence sur simulateur (Cas de prorogation SFI) ; 5. Le reçu de paiement des redevances aéronautiques : (15DT).

Remarques : - 1°/ Lieu du dépôt du dossier : Bureau des Licences - Siège 3 de l'OACA.
- 2°/ Lieu du paiement des redevances : Caisses de l'OACA sises aux différents Aéroports.

Date et signature du demandeur :

Titre reçu le : Signature du demandeur :